

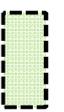
OAP 4 A L'OUEST DU CHEF-LIEU



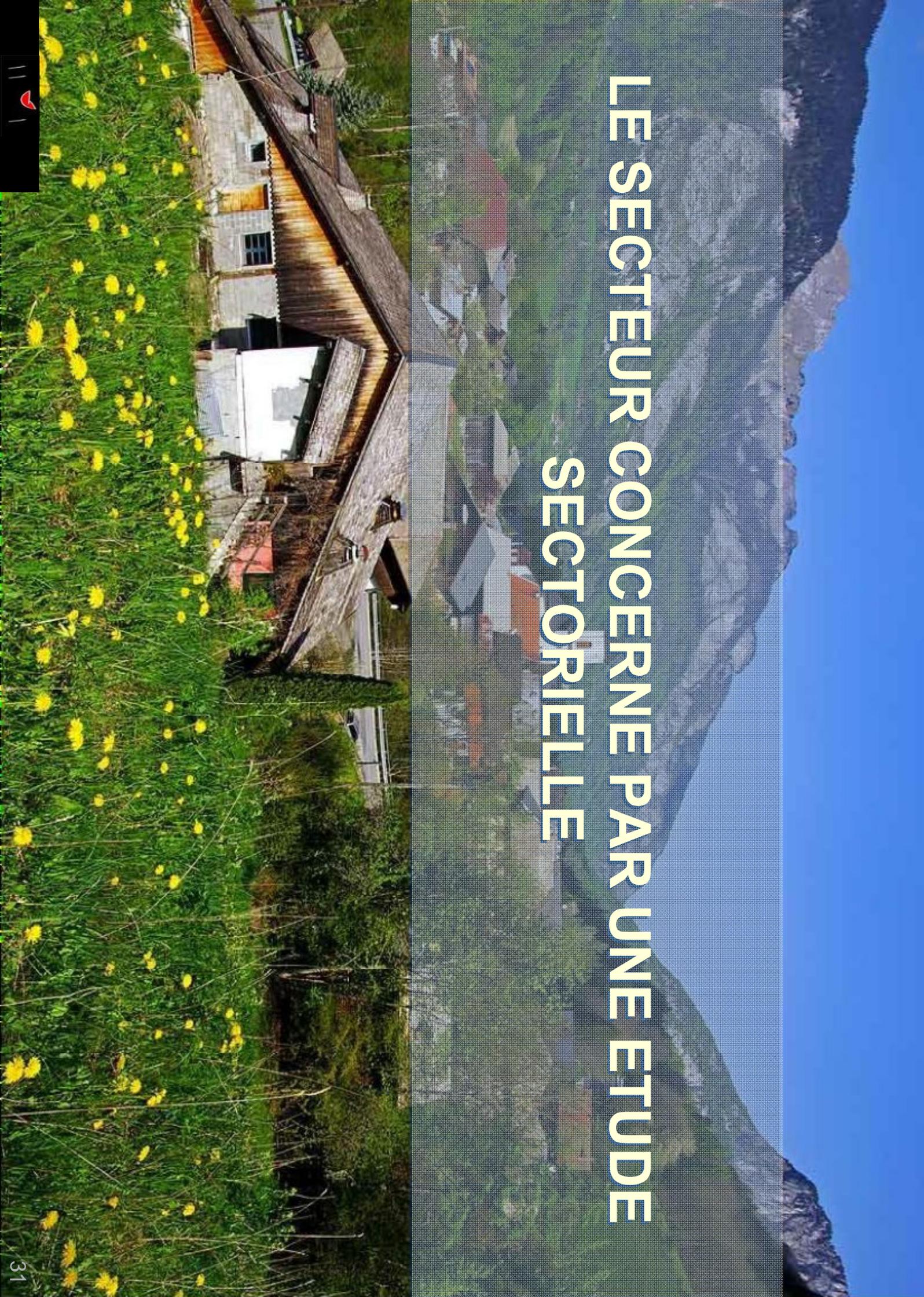
Schéma opposable

OAP 1

OAP 1

-  Périmètre de l'OAP
-  Principe d'accès au secteur à positionner et aménager
-  Principe de cheminement piéton à positionner et à aménager
-  Aire naturelle de stationnement à positionner, aménager et optimiser
-  Equipements existants
-  Boisements à préserver

- 1 - Aires naturelles de stationnement d'appoint à créer
- 2 - Terrain de football existant
- 3 - Terrain multi activités et pétanque
- 4 - Terrain de tennis existant
- 5 - Parcours accrobranches à créer
- 6 - Aire de détente et jardins familiaux



LE SECTEUR CONCERNE PAR UNE ETUDE SECTORIELLE



PERIMETRE D'ETUDE AU TITRE DU L 111-10 DU CU RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'EXTENSION DE L'ARMATURE DES ESPACES PUBLICS DU CHEF-LIEU



INTENTIONS D'AMENAGEMENT DE L'ARMATURE DES ESPACES PUBLICS AUTOUR DE LA PLACE DE LA MAIRIE



